



**PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

**DEMANDE D'ACQUISITION OU DE RENOUELEMENT D'AUTORISATION  
DE DETENTION D'ARMES (catégorie B)**

**PIECES A FOURNIR**

- 1° Demande modèle Cerfa n° 12644\*04 à compléter dater et signer (pages 1 et 2) faisant connaître le nombre des armes détenues au moment de la demande, leurs catégories, calibres, marques, modèles et numéros
- 2° Avis préalable de la Fédération Française de Tir en cours de validité (feuille verte originale) avec cachet-signature de la société de tir de moins de trois mois et signature du demandeur
- 3° Copie de la licence recto-verso délivrée par la Fédération Française de Tir en cours de validité revêtue de votre signature, de la signature du président du club et du cachet ainsi que de la signature d'un médecin ou de la licence fédérale de ball-Trap de l'année en cours (attestation provisoire non valable)
- 4° Copie de la facture d'achat du coffre-fort ou armoire forte ou tout élément prouvant l'installation du matériel (photographie ou attestation sur l'honneur)
- 5° Copie intégrale de l'acte de naissance avec mentions marginales datant de moins de trois mois (à demander à la mairie du lieu de naissance)
- 6° Copie recto-verso d'un justificatif d'identité parmi la liste suivante : carte d'identité, passeport,
- 7° Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois parmi la liste suivante : facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, internet, certificat d'imposition, quittance d'assurance pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer  
Pour les personnes majeures ne possédant pas la nationalité française, certificat de résidence ou tout document équivalent (hors union européenne)
- 8° Copie des détentions d'armes dont vous sollicitez le renouvellement, uniquement dans le cadre d'une demande de renouvellement
- 9° Certificat médical datant de moins d'un mois, si vous suivez ou si vous avez suivi un traitement dans le service ou le secteur de psychiatrie d'un établissement de santé
- 10° Pour les mineurs, autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale et copie de sa pièce d'identité

**Envoyer vos courriers à l'adresse suivante :**

**PREFECTURE DE MEURTHE ET MOSELLE**  
**Cabinet – Direction des Sécurités - Bureau des Polices Administratives**  
**Section Armes**  
**1, rue Préfet Erignac – CS N° 60031**  
**54038 NANCY CEDEX**

**Accueil : UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS**

**Vous pouvez aussi nous contacter :**

- par **TELEPHONE** au 03 83 34 26 26 tous les jours de 9 h 00 à 11 h 30

- par **TELECOPIE** au 03 83 34 22 21

- par **COURRIER ELECTRONIQUE** via : [pref-armes@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:pref-armes@meurthe-et-moselle.gouv.fr)

**ET TELECHARGER LES FORMULAIRES SUR INTERNET :**

[www.meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr) rubrique «démarches administratives»  
puis «toutes les démarches administratives et «Armes»